

**Système de notes attribuées par la Surveillance des placements :**

- Aucune préoccupation
- Préoccupations modérées nécessitant une surveillance fréquente et étroite
- Préoccupations sérieuses nécessitant un examen approfondi et susceptibles d'entraîner le retrait de la plateforme de fonds

Date	mai 6, 2026
Gestionnaire de fonds	Manulife Investment Management
Statut de la Surveillance des placements	● Fonds sous évaluation

Produits visés

Fonds stratégique à revenu fixe GPM Manuvie (4136)

Fonds stratégique d'obligations mondiales de première qualité FCM Manuvie (4444)

Fonds à revenu mensuel élevé mondial FCM Manuvie (5445)

(collectivement, les « Fonds »)

Résumé

- Charles Tomes a quitté Gestion de placements Manuvie et n'agira donc plus à titre de gestionnaire de portefeuille au sein de l'équipe Titres à revenu fixe multisectoriels mondiaux qui chapeaute ces stratégies.
- Ce départ est d'autant plus notable que M. Tomes jouait un rôle important au sein de l'équipe sur le plan de la recherche macroéconomique, de la répartition de l'actif et de la gestion des risques. Cela étant, les Fonds susmentionnés bénéficient d'une structure de gestion collective conçue pour favoriser la continuité et éviter de dépendre d'une seule personne.
- Les Fonds ont été rétrogradés, passant de la catégorie « en règle » à la catégorie « sous évaluation ».

Commentaires

Gestion de placements Manuvie (« GPM ») a annoncé que Charles Tomes quittait l'entreprise le 2 avril 2026. M. Tomes faisait partie de l'équipe Titres à revenu fixe multisectoriels mondiaux de GPM depuis 2013. Il a été nommé gestionnaire de portefeuille adjoint en 2021, puis gestionnaire de portefeuille en 2024.

Christopher Chapman et Brad Lutz, gestionnaires de portefeuille principaux et co-chefs de la plateforme Titres à revenu fixe multisectoriels mondiaux, ont indiqué que les responsabilités de M. Tomes avaient été réparties entre les autres membres de l'équipe. L'équipe Recherche de gestionnaires, Monde (RGM) estime qu'il s'agit là d'une approche sensée, compte tenu de la vocation collaborative du cadre de gestion des Fonds, axé sur le travail d'équipe. Ainsi, même

si M. Tomes figurait parmi les gestionnaires de portefeuille attitrés aux Fonds et qu'il représentait un atout pour l'équipe en matière macroéconomique, il n'était ni l'unique concepteur de la stratégie de placement, ni le principal agent décisionnel au quotidien.

Répercussions

Les mandats des Fonds laissent une grande latitude quant à la répartition de l'actif entre les différents créneaux des marchés obligataires mondiaux. Les résultats des placements dépendent de plusieurs facteurs, notamment la rotation sectorielle, la sélection des titres, les devises, le positionnement sur la courbe de rendement et la durée. Dans ce contexte, l'équipe RGM table sur un cadre décisionnel stable, des rôles et des responsabilités bien définis et une équipe solide chargée de soutenir la stratégie.

À l'heure actuelle, l'équipe RGM estime que le départ de M. Tomes ne devrait pas entraîner de changement marqué dans la gestion des Fonds. Le fait que MM. Chapman et Lutz continuent d'assurer la direction de l'équipe Titres à revenu fixe multisectoriels mondiaux, composée d'un bassin élargi de gestionnaires de portefeuille et d'analystes, tend à confirmer que la continuité des Fonds est assurée, tant sur le plan des processus que pour la mise en œuvre.

La révision à la baisse du statut des Fonds doit être considérée avant tout comme une mesure de gouvernance et de suivi, prise en réponse à un changement dans la composition de l'équipe de gestion de portefeuille, et non comme un signal dénotant une perte de confiance à l'égard de l'approche de placement sous-jacente des Fonds.

Conclusion

L'équipe RGM considère le départ de Charles Tomes comme un changement important, qui appelle un suivi serré compte tenu du rôle qu'il jouait au sein de l'équipe et de sa notoriété en tant que gestionnaire de portefeuille attitré des Fonds. Or, vu la profondeur de l'équipe, le maintien en poste de ses dirigeants et le fait que le processus de placement demeure inchangé, l'équipe RGM n'anticipe pas à l'heure actuelle de changement marqué quant à l'approche de placement des Fonds.

Compte tenu de ce qui précède, la note des Fonds a été abaissée, passant de « Fonds en règle » à « Fonds sous évaluation ». La mise en œuvre des mesures prises par l'équipe fera l'objet d'un suivi serré afin de repérer tout nouveau changement au sein de l'organisation.



La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie)

Les produits et services d'épargne-retraite collective sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie). Manuvie, le M stylisé et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Les bulletins Avis et Message de la Surveillance des placements^{MC} sont des publications de Recherche de gestionnaires, Monde (« RGM ») de Manuvie. Les renseignements qui figurent aux présentes ne sont pas exhaustifs; RGM ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l'évolution du marché et d'autres conditions.

© La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, 2026. Tous droits réservés. Des formats accessibles et des aides à la communication sont offerts sur demande. Rendez-vous à l'adresse manuvie.ca/accessibilite pour obtenir de plus amples renseignements. Manuvie, C. P. 396, Waterloo (Ontario) N2J 4A9.